

Blois, le 29 juin 2020

SECOND TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN LOIR-ET-CHER : LE SIGNE D'UN CONTEXTE POLITIQUE PARTICULIER

« En tant que Président du conseil départemental, je félicite les 163 maires réélus et les 108 nouveaux maires de Loir-et-Cher. Ils sont autant de points d'entrée essentiels sur l'ensemble du territoire pour relayer dans la ruralité notre politique départementale. Nous travaillerons ensemble pour accompagner la relance dont notre territoire a besoin, après cette crise sanitaire sans précédent, et, avec le choc économique et social qui s'annonce.

Je tiens à saluer la victoire d'Alexandre Avril à Salbris, de Joël Rutard à Cellettes et de Michel Laurent à Saint-Laurent-Nouan. Je félicite Stella Cocheton pour son accession à la mairie de Selles-sur-Cher et salue également le parcours de Francis Monchet à la tête de la commune durant près de vingt ans. À Gièvres, je félicite l'arrivée de Françoise Gilot-Leclerc. De nombreuses femmes accèdent au rang de premier magistrat d'importantes communes dans notre département de Loir-et-Cher et je m'en réjouis.

Je salue la victoire de Jeanny Lorgeoux à Romorantin-Lanthenay et je tiens également à féliciter l'ensemble des conseillers départementaux qui ont été élus dès le premier tour : Bernard Pillefer à Fréteval, Pascal Bioulac à Lamotte-Beuvron, Claire Foucher-Maupetit à Selommes, Catherine Lhéritier à Valloire-sur-Cisse, Philippe Sartori à Noyers-sur-Cher, Philippe Mercier à Vallée-de-Ronsard mais aussi Gilles Clément, Patricia Hannon, ou encore Lionella Gallard.

Le second tour des élections municipales ce dimanche 28 juin 2020 a été marqué, au plan national, par une nette victoire des candidats aux sensibilités écologiques. Les électeurs nous ont adressé un message fort. Nous devons aller encore plus loin dans la prise en compte des questions liées à l'environnement, le développement durable. Le département oriente déjà sa politique en ce sens et l'accentuera dans les années à venir pour répondre davantage aux attentes et aux préoccupations des habitants.

Enfin, je déplore une élection où l'abstention a été massive ; cela révèle les failles de notre société en matière d'expression de la citoyenneté. Les solutions pour résoudre les crises à venir ne pourront plus venir d'en haut ; les Français n'ont de cesse de dénoncer les excès d'un centralisme qui tue petit à petit notre démocratie. Je formule instamment le souhait, que les départements, à l'avenir, puissent voir leur rôle renforcé. »

Nicolas Perruchot, Président du conseil départemental de Loir-et-Cher

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12